

14370

Séance du 17 juin 2025

Nombre de conseillers municipaux : 23  
En exercice : 23  
Ayant pris part à la délibération : 17

Date de la convocation : 12/06/2025  
Date d'affichage : 12/06/2025  
Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le :

L'an deux mil vingt-cinq et le 17 juin, le conseil municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Patrice MARTIN, maire.

Présents : Monsieur AUBERT Jacques, Monsieur BEAUJOIN Jean-Luc, Monsieur DUVAL Patrick, Madame GIBEAU Hélène, Madame LACAM Stéphanie, Madame LAFOSSE Anne Mary, Monsieur LE FOLL Alain, Monsieur LEBON Nicolas, Madame LENORMAND Rose-Marie, Madame MARIE DIT ASSE Chrystelle, Monsieur MARTIN Patrice, Madame MORIN Laurence, Monsieur ROUSSEAUX Pierre, Monsieur SCHACHER Christophe, Madame VILLAIN Marie-Agnès,

Absents excusés : Madame ANFRAY Virginie, Monsieur BOHEME Alain donne pouvoir à M. AUBERT Jacques, Monsieur FOISSIER Vincent, Monsieur HUBERT Benoît, Madame JEANNE Marie-Pierre donne pouvoir à Mme LACAM Stéphanie, Madame GOULAY Martine, Madame MARIE Christelle, Monsieur TURPIN Laurent,

Secrétaire de séance : Monsieur AUBERT Jacques,

**Objet : Participation scolaire 2023 2024 CDC du Cingal Suisse Normande**

Délibération 41/2025

Vu la convention fixant les règles de calculs des participations financières pour l'année scolaire 2023-2024 pour la participation aux frais de scolarité des élèves de Valambray, au profit de la CDC du Cingal Suisse Normande, pour un montant total de 18 991,35€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité le montant des participations financières.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,  
Pour copie conforme, le 19 juin 2025

Le Maire



La secrétaire

J. AUBERT